

## COMPTE-RENDU

### CONSEIL MUNICIPAL du 16 septembre 2021

Sous la présidence de Jacques FABRE, Maire

**Présents** : Mmes et Mrs Bérangère DUCLOS, François GONZALEZ, Alain SENESSE, Claudine DIELGETTO, Geneviève TAILLEFER, Tommy TOLEDO, Céline ROMAN Sébastien GOMARIZ, Jean-Sébastien SANDOVAL, Marie-Christine ARDOUIN, Nathalie ROBERT, André FALCOU, Carmen LUZ

**Absents excusés** : Rémi BELBEZE (procuration F. GONZALEZ),

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Madame Nathalie ROBERT** est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

#### ■ **Demande de financement auprès du Crédit Agricole du Languedoc :**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée la nécessité de réaliser un emprunt de 100 000 euros pour financer l'achat de la maison Laffont et une partie des travaux du Pumptrack.

Plusieurs organismes bancaires ont été sollicités.

Proposition de réaliser cet emprunt auprès du Crédit Agricole du Languedoc.

*Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.*

#### ■ **Admission en non-valeur des créances irrécouvrables :**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée, qu'au vu de l'état transmis par le service comptable de Carcassonne, il est nécessaire d'admettre en non valeur certaines créances qui ne peuvent plus être recouvrées (surendettement et effacement de la dette).

*Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.*

#### ■ **Conventions utilisation Gymnase de Capendu :**

Monsieur le Maire expose qu'afin de fixer les modalités d'utilisation du gymnase de Capendu par le Hand Ball Club Barbaira Alaric, il est nécessaire de signer deux conventions : une entre le Département de l'Aude, la Commune et le Collège de l'Alaric et une entre la Commune et le Hand Ball Club Barbaira Alaric.

*Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.*

#### ■ **Adhésion à l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport :**

Proposition d'adhésion à l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport pour une cotisation annuelle pour 2021 fixée à 55 €.

*Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.*

*Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.*

*A Barbaira le 16 septembre 2021.*

*Le Maire,*

*J. FABRE.*

